

ATUATUCA A TONGRES ?

Le texte césarien de la guerre des Gaules constitue suivant la formule consacrée « notre meilleure source », en particulier lorsqu'il s'agit d'informations aussi précieuses que les dénominations de lieux.

Pour la Belgique, César signale à cet égard l'existence de neuf localités (1) qui, aussi bien pour un public averti que dans un certain nombre de supports de vulgarisation, paraissent correspondre pour la plupart à des emplacements et des statuts bien établis. A y regarder de plus près, cette lecture semble malgré tout devoir être revue au travers d'un nouvel état des lieux, notamment pour le site encore indéterminé d'*Atuatuca*, au nord des Ardennes.

Un réseau aux localisations encore fragiles

Dès -57, quatre lieux fortifiés, *oppida*, ou *castella*, sont déjà mentionnés au titre des confrontations : *Bibrax*, chez les Rèmes, *Noviodunum* chez les Suessions, *Bratuspantium* chez les Bellovaques et un *castellum*, anonyme, chez les Atuatiques.

Pour *Bibrax*, l'accord se fait désormais sur le choix de l'*oppidum* de Saint-Thomas (02) au même titre que pour l'*oppidum* de *Noviodunum* situé très probablement à Pommiers (02), même s'il n'existe pas de certitude absolue et que le site voisin de Villeneuve-Saint-Germain (02) lui a un temps disputé la localisation.(2)

Camille Jullian, l'«historien de la Gaule », (1859 - 1933)



Quant à *Bratuspantium*, l'importance des découvertes antiques du site de Vendeuil-Caply (60), au sud d'Amiens, a incité nombre d'historiens à y reconnaître

l'emplacement de l'*oppidum* bellovaque de la guerre des Gaules, mais là encore sans preuve formelle quand on sait par ailleurs que les Bellovaques possédaient aussi trois autres *oppida*.⁽³⁾ Enfin, la mention vague du *castellum*, lieu de refuge des Atuatuques, en l'absence de nom, a aussi donné lieu à nombre d'hypothèses parmi lesquelles celles « classiques » des bords de la Meuse en Belgique : Namur (citadelle) et Huy (mont Falise).⁽⁴⁾ Si Namur reste le lieu encore le plus souvent avancé compte tenu de la configuration générale du site, rien de déterminant n'est encore venu le confirmer. Sur le littoral français, c'est la mention, par César, en -55, du point d'embarquement vers la Bretagne, *Portus Itius*, (B.G.V.5) qui elle aussi a fait débat et sur laquelle Boulogne peut encore être concurrencée par Wissant.⁽⁵⁾ Lors de cette même campagne de -54 César cite aussi pour la première fois la ville de *Samarobriva* assimilée à l'actuelle ville d'Amiens ⁽⁶⁾ sans, comme on l'a déjà indiqué ici, qu'aucune trace d'antériorité gauloise n'y ait encore été relevée.⁽⁷⁾ En -53, deux autres agglomérations apparaissent: *Atuatuca*, chez les Eburons et *Durocortorum* chez les Rèmes. La première, située traditionnellement à Tongres (B), l'*Atuatuca Tungrorum* gallo-romaine qui est devenue le chef-lieu du nouveau peuple, n'a jusqu'à présent, elle aussi, jamais révélé de passé celtique et l'on verra plus loin que son assimilation à l'*Atuatuca* de César, devenue aujourd'hui courante, n'apparaît pas si évidente. La seconde ville, et non la moindre, n'apparaît qu'une seule fois : *Durocortorum*, que l'on rattache à Reims, alors que la création de la première enceinte, mal connue, ne semblerait remonter que peu de temps avant la guerre des Gaules et après l'abandon du vaste *oppidum* (170 ha) de Condé-sur-Suipe (02). Enfin, ultime ville signalée, en -51, *Nemetocenna*, dont le nom a été latinisé en *Nemetacum*, correspondrait, soit à la ville d'Arras, soit à l'*oppidum* voisin d'Etrun, le débat, là encore, n'est pas tranché.

On le voit, la certitude n'est pas de mise, tout autant d'ailleurs que pour les fonctions politiques de ces localités à l'époque de l'indépendance, fonctions que le proconsul n'aborde pour la Belgique que pour *Noviodunum*, ville qualifiée de « capitale » (B.G.II.12).

Par contre, si le fait pour César de convoquer une assemblée générale de la Gaule dans une ville, voire d'y séjourner l'hiver, semble en mesure d'accréditer la thèse d'un chef-lieu de cité, il est envisageable d'attribuer cette qualité à *Samarobriva*, *Durocortorum* et *Nemetocenna*. Pour le reste, *Bibrax* est une localité secondaire, *Bratuspantium* pourrait n'être qu'un chef lieu de pagus, sauf à considérer que sa taille, qui n'est cependant pas toujours un critère, puisse le ranger parmi cette liste dans le cas où une ville aurait exercé une suprématie particulière sur l'ensemble des 4 *pagi* des Bellovaques. Quant aux autres villes, le rang du *castellum* atuatuque demeure obscur et *Portus Itius* n'est sans doute qu'un point de passage, certes notable vers la Bretagne, mais guère plus. Subsiste alors le cas d'*Atuatuca*, dont le rôle historique mérite que l'on s'attarde plus longuement sur sa localisation, car une superposition un peu catégorique avec Tongres, nouvelle ville gallo-romaine au cœur d'un réseau routier entièrement remodelé, n'est pas sûre. **Lorsque l'on constate en effet les multiples décalages de centres urbains organisés sous Auguste lors de la refonte des grands axes de communication, il est facile de s'apercevoir qu'une simple superposition est loin d'être la règle en Belgique.**

La future capitale des Bellovaques, *Caesaromagus* au +1^{er} siècle, a été créée à une douzaine de kilomètres de l'*oppidum* de Bailleul-Sur Thérain (60), la « *Samarobriva* gallo-romaine » ne semble pas être bâtie sur l'ancienne ville gauloise, Arras, capitale de la future *civitas* est à six kilomètres de l'*oppidum* d'Etrun, Vermand, chez les Viromandues, a été supplantée, à dix kilomètres, par l'*Augusta Viromanduorum* du Haut-Empire, avant que l'*oppidum* ne reprenne son rang, pour un temps, lors de l'Antiquité tardive, Bavai, *Bagacum nerviorum*, a été fondée *ex nihilo* pour développer un carrefour routier majeur dans une cité nervienne qui, probablement, ne disposait pas de « ville-centre ». Enfin, chez les Trévires, la césure a encore été plus radicale car le centre politique du Titelberg (L) s'est déplacé sous Auguste sur la Moselle, à Trèves (All), *Augusta Trevirorum*, à une soixantaine de km au nord-est.

Il n'est donc pas exclu qu'*Atuatuca*, dans la suite aussi de la volonté de César d'éradiquer le peuple éburon, n'ait pas été aussi impliquée dans cet ample élan de romanisation avec un nom réutilisé pour le site de Tongres.

Quand le texte livre des pistes de recherche

L'examen des différents contextes événementiels et des quelques données de temps, de déplacements et de topographie induites par le texte césarien pourrait conforter cette piste avec la prudence qu'impose un type de recherche toujours risqué. *Atuatuca*, citée pour la première fois en -53, a en effet servi l'année précédente de théâtre d'opération au désastre frappant les 15 cohortes des légats Sabinus et Cotta, sans que curieusement son nom ait été cité.(8)

Lors de cette campagne de -53, les deux légats installés depuis peu dans leur camp d'hiver, chez des Eburons, « *dont la plus grande partie habite entre la Meuse et le Rhin.* » (B.G.V.24) reçoivent la visite d'Ambiorix et de Catuvolcos animés à priori par de bonnes intentions : « *Ces rois étaient venus à la frontière de leur pays pour se mettre à leur disposition et avaient fait porter du blé à leur quartier d'hiver* » (B.G.V.26). Convaincu ensuite par le discours lénifiant d'Ambiorix, qui prévient « *qu'une troupe nombreuse de mercenaires germains avait passé le Rhin et serait là dans deux jours.* » (B.G.V.27), l'un des deux légats, Sabinus, impose à tous, tard dans la nuit, sa volonté de gagner un quartier voisin susceptible d'être rejoint, d'après le récit, « *après-demain* » (B.G.V.30). Il provoque dans la précipitation l'abandon du camp et après une marche probable de trois miles mène ses troupes, privées de sommeil, dans le piège préparé par les Eburons.

Ceux-ci sont postés sur les hauteurs d'une petite vallée en vue de dresser « *...une double embuscade dans les bois sur un terrain favorable et couvert, à deux mille pas environ du camp. La plupart de la colonne venait de s'engager dans un grand vallon quand soudain ils se montrèrent aux deux bouts de la vallée, et tombant sur l'arrière garde...* » (B.G.V.26 à 31).

La colonne ne pouvant n'y avancer, ni reculer, forme le cercle et se fait déborder par les attaques répétées des Eburons. Les deux légats périssent, les derniers

combattants, réfugiés au camp se donnent la mort à la tombée de la nuit et seuls quelques survivants réussissent, avec peine, à rejoindre beaucoup plus tard le camp de Labienus en errant dans la forêt des Ardennes (B.G.V.32 à 37). Ambiorix, quant à lui, quitte les lieux dans la nuit même puis « ...part sur le champ avec sa cavalerie chez les Atuatuques qui confinaient à son royaume, marche nuit jour, l'infanterie à ordre de le suivre de près. » et «...arrive le lendemain chez les Nerviens. »(B.G.V.38).

A ce stade, pour obtenir d'autres éléments un peu plus nombreux et précis sur le site, il faut extraire quelques détails de l'épisode de l'année suivante sur lequel César livre cette fois, non seulement le nom du lieu, sa caractéristique défensive, mais aussi sa position générale.

Cette année là, de retour de Germanie, le général en chef traverse le Rhin, et pour faciliter une traque sans merci contre Ambiorix, laisse les bagages de l'armée à *Atuatuca* sous la garde de la XIV^e légion commandée par Cicéron : « ...*Atuatuca*. C'est le nom d'une forteresse.(9) Elle est située à peu près au centre du pays des Eburons...Le lieu lui avait paru convenable pour plusieurs raisons, mais particulièrement parce que les fortifications de l'année précédente restaient intactes, ce qui épargnait la peine des soldats. » (B.G.VI.32). Entre-temps, il apprend le suicide de Catuvolcos « roi de la moitié des Eburons »(B.G.VI.31) désespéré selon lui par l'attitude d'Ambiorix. Dans son appel général au pillage du territoire éburon par les peuples environnants, le proconsul n'a pas prévu l'arrivée de 2 000 cavaliers sicambres (10) qui passent le Rhin sur des barques puis « franchissent la frontière des Eburons » (B.G.VI.35) vers le camp du malheureux Cicéron qui, l'année précédente, avait déjà connu la même mésaventure en Nervie.

Comme en -54, c'est aussi une corvée d'approvisionnement envoyée par ce même Cicéron qui est surprise par les assaillants : « ...il ne pensait pas...avoir quelque chose à craindre dans un rayon de trois miles, il envoie cinq cohortes chercher du blé dans les champs proches, qui n'étaient séparés du camp que par une colline » (B.G.VI.36). Sur le chemin du retour, le convoi des fourrageurs est pris d'assaut : « Les valets courent au tertre le plus proche...Les uns sont d'avis de former un coin (11) et d'ouvrir vivement un passage puisque le camp est si près... Les autres veulent que l'on s'arrête sur la colline... » (B.G.VI.40).

Une partie d'entre-eux réussira néanmoins à gagner le camp et les Sicambres finiront par renoncer face à des Romains réorganisés : l'affaire en restera là... Toutes ces indications fragmentaires sur le site, réparties en outre sur deux années, seraient de peu d'intérêt prises isolément, mais regroupées, elles offrent l'opportunité d'affiner l'environnement du site.

Au niveau de la topographie, il faut se représenter un camp romain duquel part une route orientée vers l'ouest ou le sud, traversant, à environ 3 km du retranchement, un « grand vallon » aux sommets et pentes boisés, d'une longueur minimale équivalente à la majeure partie d'un convoi légionnaire, « une très longue colonne encombrée de nombreux bagages » d'après le texte (B.G.V.31), composée de 15 cohortes, soit au moins 2 km. (12)

Cette route, où le piège a été bien préparé, semble indiquer aussi qu'il s'agit d'un passage obligé pour cette colonne, un passage qui mène pour cette

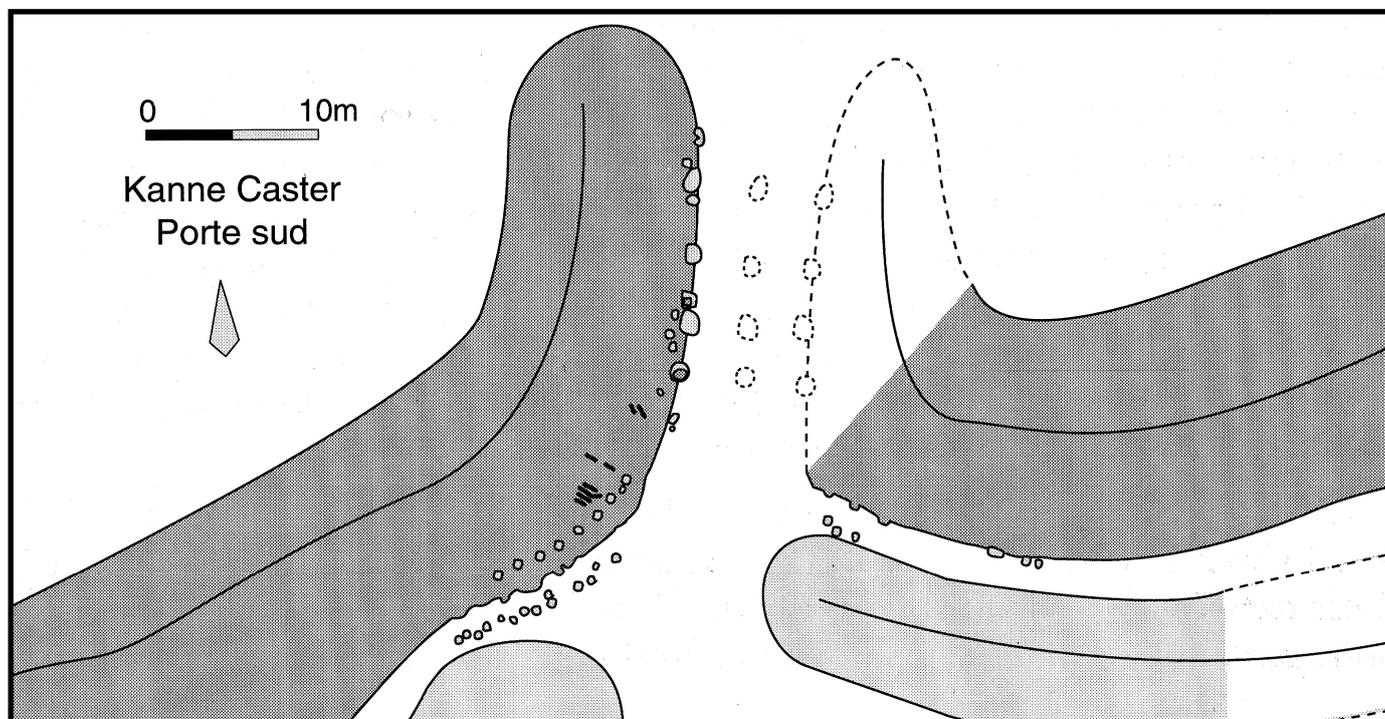
partie, à la fois encore vers le camp de Cicéron et vers celui de Labienus, car les Eburons ignorent la nature du choix opéré à l'intérieur du camp.

Le fait que des éléments isolés du convoi ait pu gagner ensuite le quartier de Labienus ne signifie pas pour autant que le légat Sabinus ait choisi cette destination au demeurant un peu plus lointaine.

Celui-ci précise d'ailleurs un peu plus tôt qu'il serait possible « *sans courir aucun risque, de rejoindre la légion la plus proche* » (B.G.V.29) « *...après demain* » (B.G.V. 30), soit à deux jours de marche, ou plus certainement à trois maximum si ces propos ont été tenus dans la nuit même du départ comme le récit le laisse supposer.

C'est donc probablement le trajet le plus court vers la Nervie qui aura été initialement retenu, mais l'attaque soudaine a probablement incité les survivants à gagner l'autre camp, vers les Ardennes et sous le couvert des bois, de préférence à une route à l'ouest plus découverte et donc plus dangereuse. Dans une autre partie des environs immédiats du camp d'*Atuatuca*, on soulignera enfin que le texte fournit une autre précision, à savoir l'existence d'une plaine, située au mieux à 4 ou 5 km du quartier de Cicéron et dont l'élément saillant est la présence d'une colline, accompagnée d'un tertre proche, la séparant du retranchement.

Avantage Maastricht ...



Entrée de l'oppidum de Kanne-Caster (B) : sur le site d'un castellum antérieur ?

(Illustration Stéphan Fichtl « les Gaulois du nord de la Gaule »)

Avant de tirer certains enseignements de ces quelques données, il convient préalablement de tenter de situer l'espace géographique du territoire éburon. Celui-ci est limité au sud par les Sègnes et les Condruses (*B.G.VI.32*), au sud-ouest par les Atuatuques (*B.G.V.38*), à l'ouest peut-être par les clients des Nerviens, au nord par les Ménapiens, (*B.G.VI.33*), à l'est par une ligne difficile à déterminer ; peut-être, compte tenu de la position relativement centrale d'*Atuatuca*, sur la rivière Rur, à mi chemin de la Meuse et du Rhin, et non jusqu'à ce fleuve.

Ceci revient à projeter une aire minimale comprise globalement entre Liège, Huy, l'est de Louvain, la vallée de la Meuse au nord, puis les régions situées à l'ouest de Cologne. Le centre théorique de cette aire serait situé à une dizaine de km au nord-est de Maastricht et donc à une trentaine à l'est de Tongres, assignant à cette dernière ville une position particulièrement excentrée à l'ouest par rapport à l'indication géographique de César, qui signale que la plupart des Eburons habitent entre la Meuse et le Rhin...

Le camp romain étant implanté selon César à peu près au milieu du territoire éburon, à la frontière des terres respectives des « deux rois » éburons, la région de Maastricht semble déjà apparaître comme plus recevable que celle de Tongres.

En outre, la marche nocturne, puis matinale d'Ambiorix vers le centre de décision atuatuque, évaluable à une quinzaine ou une vingtaine d'heures, soit 80 à 100 km et moitié moins ensuite pour la seconde partie en territoire nervien, équivaut à placer le camp dans une fourchette de 120 à 150 km d'une agglomération significative en Nervie.

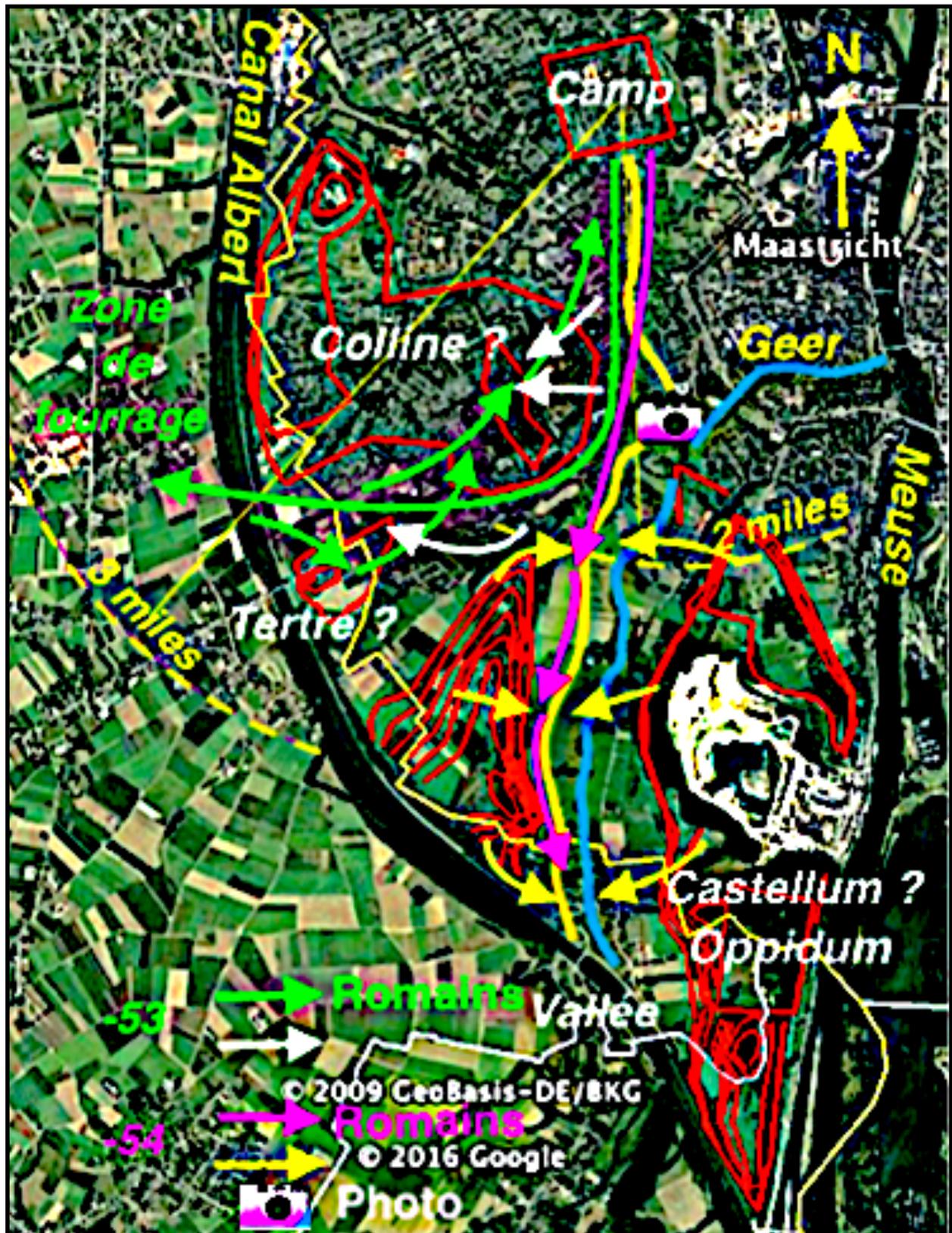
Dans la direction opposée, vers le Rhin, le retranchement d'*Atuatuca* est, selon le texte, à deux jours de marche (*B.G.V.27*), à savoir une durée proche de celle qui est reprise plus haut pour gagner le territoire des Atuatuques, soit toujours 80 à 100 km, ce qui va ici dans le sens de la situation plutôt centrale du lieu évoquée par le proconsul.

Enfin, à part cette indication, à quoi pensait encore César en ajoutant, après les déboires de l'année précédente, qu'il avait à nouveau choisi cet emplacement « *pour plusieurs (autres) raisons* » ? (*B.G.VI.32*)

Existence d'un noeud routier stratégique ? Contrôle d'un important point de passage, notamment sur la route de la Germanie ? La présence d'une rivière ?

Autant de pistes qu'il faut intégrer à la recherche. On a vu aussi au chapitre précédent que l'étude des distance entre certains quartiers d'hiver aboutissait à privilégier la région de Maastricht par rapport à celle de Tongres, hypothèse la plus souvent reprise mais pour laquelle il n'existe aucun environnement qui ressemble de près ou de loin au contexte topographique reconstitué sur la base du texte.

La proposition si souvent avancée d'un lieu de bataille dans la vallée du Geer (13), près de Bassenge (B), ne résiste pas aux critères requis d'éloignement de la vallée par rapport au camp (2 miles, soit 3 km) ou d'orientation (vallée vers le sud), car Tongres est à 11 km et cette partie de la vallée est orientée... vers le nord-est, à l'opposé des camps de Cicéron et de Labienus situés à l'ouest et au sud.



Projection sur le site de Maastricht des mouvements relatifs à l'embuscade d'Ambiorix de -54 et de l'attaque par les Sicambres du camp de Cicéron en -53. La topographie de l'environnement est pleinement en accord avec les données

Dans le cas de Maastricht, au bord de la Meuse, s'ouvre en revanche, à 3 km, cette même vallée du Geer, (*Photo de son cours à Maastricht en supra*) dans un secteur qui présente par ailleurs, à l'ouest, deux reliefs tels que ceux décrits plus haut. On observera également, élément non négligeable, que sur les hauteurs de cette vallée située à 3 km de Maastricht, entre le Geer et la Meuse, se trouve l'*oppidum* de Kanne-Caster (20 ha). Si les fouilles effectuées sur le lieu n'ont pu permettre l'extraction d'un matériel archéologique datable, en revanche la datation par la dendrochronologie des huit poteaux intégrés dans le talus massif de la porte sud fait remonter l'abattage des arbres à -31. En outre, un fossé de 10 m de large et de 4 m de profondeur signale un profil en V caractéristique de la méthode romaine, alors que l'entrée correspond à une architecture d'*oppida*.⁽¹⁴⁾ Même si cette datation est postérieure de 20 ans aux événements de la guerre des Gaules, la présence à cet endroit de ce type de fortification signale à la fois l'importance du lieu et probablement la nécessité de contrôler un point de passage sensible sur la Meuse, des critères parmi ceux que César a peut-être retenus dans son choix. Rien n'interdit aussi de penser que le « *castellum* » d'*Atuatuca*, évoqué en -53, n'ait pas évolué peu de temps après en fortification plus étendue avec l'établissement d'un retranchement romain sur un site agrandi sur le modèle gaulois. Enfin, en ce qui concerne Tongres, aucun vestige antérieur à la romanisation n'a été jusqu'à présent découvert.⁽¹⁵⁾ La ville est évoquée au second siècle par le savant grec Ptolémée sous le nom d'« *Atuatoukon* », écrit « *aduaga Tungrorum* » dans l'itinéraire d'Antonin, de la fin du + III^e siècle, et « *Atuaca* » sur la table de Peutinger, dont les sources remontent au +IV^e siècle. Alors finalement, Tongres ? Maastricht ? Une autre localisation ?

De fortes présomptions semblent donc bien militer ici pour les environs de Maastricht, mais faute de certitudes archéologiques, la ville de Tongres risque de maintenir encore longtemps son statut actuel. Les débats, engagés anciennement⁽¹⁶⁾ ne sont pas pour autant clos tant qu'une heureuse découverte ne sera pas venue y mettre un terme définitif.

NOTES

(1) Comme on l'a déjà vu à plusieurs reprises, dont huit noms : *Bibrax*, *Durocortorum*, *Noviodunum*, *Bratuspantium*, *Samarobriva*, *Nemetocenna*, *Atuatuca* et *Portus Itius*. Une place forte est simplement évoquée sans être nommée chez les Atuatuques. Par contre, une dixième pourrait être ajoutée : *Lutetia*, *oppidum* de Parisii considérés culturellement comme des Belges mais que le champ de l'étude, qui épouse la répartition césarienne, ne reprend pas ici, même si une assemblée de la Gaule y a été tenue par César en -53 (*B.G.VI.3*) et que Labienus y a combattu l'année suivante (*B.G.VII.57*). Ces épisodes sont un peu en marge du contexte belge, au même titre que le positionnement politique des Parisii, proche des Sénons, peuple de Gaule centrale.

(2) Saint Thomas / *Bibrax*, (32 ha), Pommiers / *Noviodunum* (40 ha), Villeneuve-Saint-Germain, (30 ha). La durée d'occupation du site présumé de *Noviodunum* serait comprise entre -60/50 et -10/1 et celle de Villeneuve-Saint-Germain entre -80/70 et -50/40 - Stéphan Fichtl - La ville celtique - Les *oppida* de 150 av. J.C. à 15 ap. J.C. - Errance - 2005 - p.37.

(3) A 30 km au S.E de Vendeuil-Caply (60ha), l'*oppidum* de Gournay-sur-Aronde, le plus grand du territoire (100 ha), est placé à l'entrée de celui-ci sur la trajectoire de l'arrivée de César en -57 : il pourrait être une alternative envisageable car la promptitude du mouvement romain cette année là, associée à la volonté des Bellovaques de trouver un refuge immédiat, serait susceptible d'aller dans ce sens. Cet *oppidum*, peu fouillé

(céramiques de la Tène D2 -70/ -30) a sans doute été remanié et date peut être d'une époque antérieure. En outre, la présence en ce lieu d'un exceptionnel sanctuaire du -III^e siècle, rayonnant au delà des frontières du peuple, ajoute encore à l'importance du site. Hormis ces deux *oppida* figurent plus au sud ceux de Gouvieux (47 ha) et de Bailleul-sur-Thérain (35 ha).

(4) Camille Jullian s'est prononcé pour le site de Namur malgré des réserves sur sa superficie réduite, 12 ha, selon lui « *insuffisante pour loger 60 000 hommes* » - Histoire de la Gaule - 2^e Edition - 1920 - p.270. Au XIX^e siècle, des fouilles ont révélé les traces d'un *murus gallicus* « à l'emplacement de la fortification de Vauban » - Stéphan Fichtl - Les Gaulois du Nord de la Gaule - Errance - 1994 - p.114.

(5) Voir la partie « *Portus Itius : port fantôme...* ».

(6) Amiens : au +IV^e siècle la ville prend le nom du peuple (*Ambianorum*).

(7) La cité primitive celte, si elle ne relève pas du territoire de cette ville, serait à rechercher le long de la Somme dans un rayon d'une dizaine de km tout au plus.

(8) *Atuatuca*, « lieu où l'on prophétise » ? Xavier Delamarre - Dictionnaire de la langue gauloise - Errance - 2008 - p.307. Un nom qui semble en lien avec celui du peuple voisin des Atuatuques et dont la ressemblance n'a pas trouvé de vraie réponse. A ce sujet, les écritures du nom Atuatuque sont variables suivant les manuscrits et les emplacements : *Aduatuci*, *Atuatuci*, voire *Atuatici*... Pour *Atuatuca*, il en va de même : *Aduatuca* dans la première série de manuscrits (alpha, majoritairement du IX^e siècle), *Atuatuca* pour l'autre, (bêta, majoritairement des XI^e et XII^e). Les Eburons ayant été les vassaux des Atuatuques à l'arrivée de César (*B.G.V.27*), avant que celui-ci ne les en délivre, l'existence sur leur territoire d'une localité portant le nom du peuple dominant pourrait, au travers d'une installation récente des Atuatuques (*B.G.II.29*), être le signe d'une hégémonie imposée au peuple éburon.

(9) En fait, il s'agit ici d'un « *castellum* », un fortin dont la taille est à priori inférieure à 5 ha, une superficie moindre que celle d'un *oppidum* dont César n'aurait pas manqué d'indiquer le statut si tel avait été le cas.

(10) Les Sicambres étaient comme on la déjà indiqué établis sur la rive droite du Rhin, entre les rivières Ruhr et Sieg, au niveau de Cologne.

(11) Une manoeuvre qui consiste à placer les soldats en triangle, pointe tournée vers l'ennemi, et dont l'efficacité a été largement démontrée.

(12) Sur la base de l'estimation de 7 miles (10 km) pour un convoi de 8 légions - voir la partie « Aperçus sur l'armée romaine ».

(13) Rivière dont le cours est de 54 km et qui se jette dans la Meuse, à Maastricht.

(14) Stéphan Fichtl - Les fortifications de Gaule Belgique à la Tène finale - R.A.P N°3/4 - 1996 - p.228.

(15) Joseph Mertens - Naissance d'une ville - *Atuatuca Tungrorum* - Revue Archéologique de Picardie N°3 et 4 - p.44.

(16) Dès le début du XX^e siècle, Camille Jullian - op.cit.p.377, dresse comme il en a l'habitude, une longue liste de lieux avancés par les « érudits » du siècle précédent : Limbourg, Vieux-Virton, Aix-La-Chapelle...et bien d'autres. Par la suite, les publications ont été moins nombreuses et rien de vraiment déterminant n'est venu jusqu'à présent remettre en question la thèse classique de Tongres.